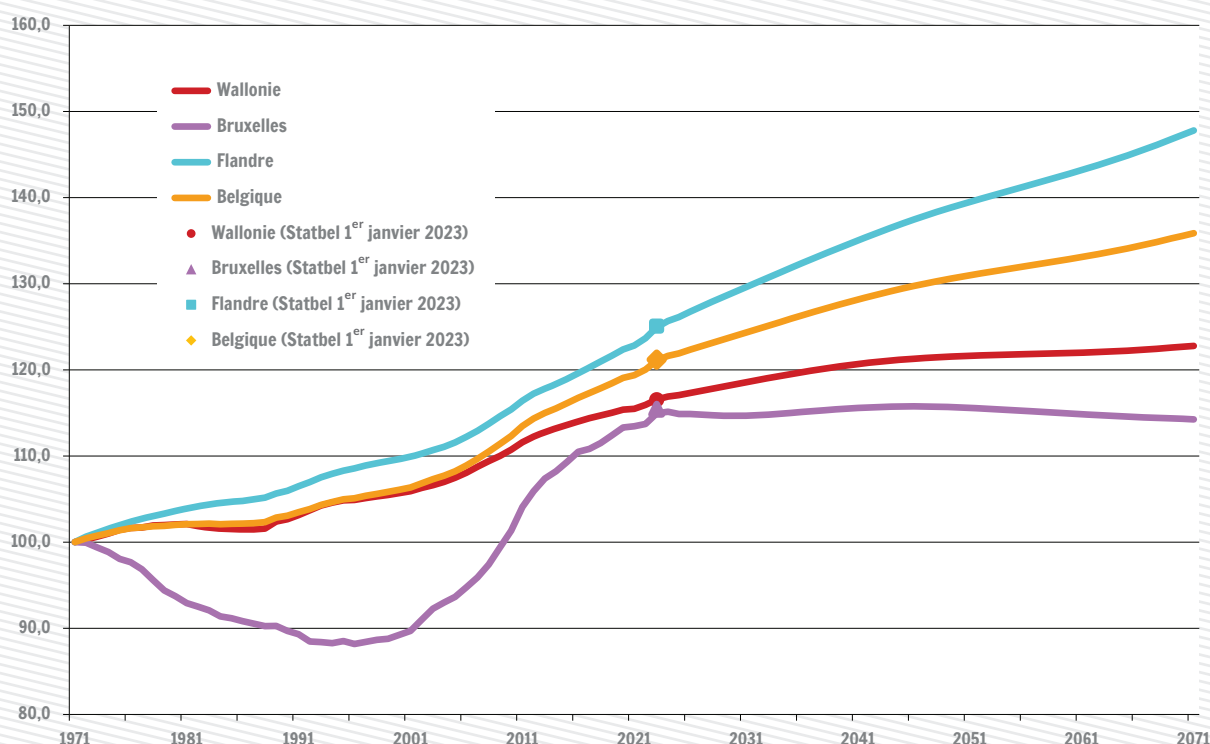


# Perspectives de population régionales

## +5,4%

En Wallonie, selon les perspectives du Bureau fédéral du Plan de janvier 2023, la population wallonne atteindra 3 879 166 en 2071, soit une hausse de 5,4 % (ou +197 591 habitants entre 2023 et 2071)

Les populations de la Belgique et de ses régions depuis 1970 (indice 1971-100)



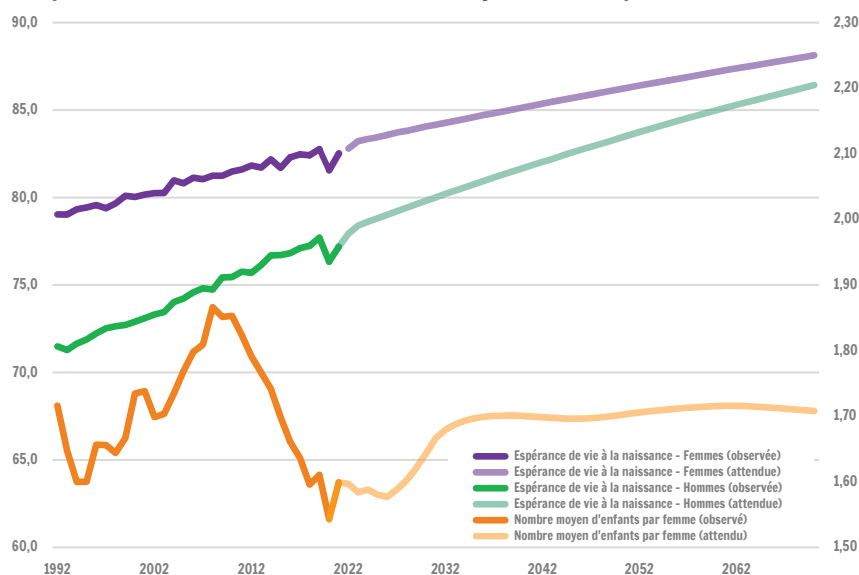
Sources : Bureau fédéral du Plan janvier 2023, Statbel juin 2023 ; Calculs : IWEPS

Ces dernières années, la Wallonie a connu plusieurs crises démographiques. En 2020, malgré les conséquences démographiques de l'épidémie de Covid-19, la population wallonne a maintenu, comme les deux autres régions, une légère augmentation (+ 2 963 habitants). Avec le conflit en Ukraine, le Bureau du Plan (BFP) avait prévu dans ses hypothèses pour 2022 une arrivée en Belgique de 63 000 Ukrainiens bénéficiant de la protection temporaire. Les données diffusées par Statbel plus récemment comptabilisaient, pour l'année 2022, 57 514 immigrations ukrainiennes, dont 12 928 entrées à destination de la Wallonie. Ce sont essentiellement des femmes accompagnées d'enfants. Toujours selon les hypothèses du BFP, ils ne seraient plus que 6 500 à entrer sur le territoire belge en 2023. Dans son scénario central, le BFP table sur un retour en 2024 en Ukraine d'une partie des réfugiés alors que d'autres réfugiés ukrainiens au contraire feront venir leur famille. L'impact démographique à long terme serait toutefois réduit, selon le BFP. En 2071, par rapport à 1971, la croissance de la population de la Wallonie se situera au-dessous de celle de la Flandre, mais au-dessus de celle de Bruxelles. Entre 1971 et 2023, la croissance annuelle en Wallonie atteignait en moyenne +0,30 %. Elle devrait retomber entre 2023 et 2071 à +0,11 %.

Quant à la population bruxelloise, l'accélération de sa croissance observée actuellement devrait ralentir fortement à l'horizon 2071, pour même connaître une légère baisse à partir de 2050. Cette évolution est due aux soldes migratoires internes négatifs de la capitale par rapport aux deux autres régions. La décroissance attendue de la population bruxelloise ne devrait pas atteindre cependant les niveaux observés durant la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

# Perspectives de population régionales

Espérance de vie à la naissance et nombre moyen d'enfants par femme entre 1992 et 2071 selon les perspectives du BFP



En Wallonie, selon les perspectives du BFP de juin 2022, l'espérance de vie à la naissance devrait passer de 82,5 ans en 2021 à 88,1 ans en 2070 pour les femmes, et de 77,2 ans à 86,4 ans pour les hommes. En 2020, selon Statbel, elle a reculé de -1,2 an pour les femmes et de -1,4 an pour les hommes. À remarquer une progressive convergence entre les hommes et les femmes à l'horizon 2070, prolongement des tendances récentes.

Quant à la fécondité, les hypothèses du BFP maintiennent un nombre d'enfants par femme de 1,71 à l'horizon 2070.

Selon les dernières perspectives du BFP de janvier 2023, le solde migratoire de la Wallonie vis-à-vis de l'étranger (solde extérieur) devrait continuer à rester élevé à l'horizon des prévisions. Ce solde devrait enregistrer un pic historique en 2022 à 18 343 avec l'arrivée des Ukrainiens et ralentir en 2023 et 2024 avec le retour en Ukraine d'une partie d'entre eux. Ensuite, ce solde partant en 2025 d'un niveau de +5 750 tendrait vers un peu plus de 5 000 à l'horizon 2071, selon les hypothèses du BFP. De plus, les flux migratoires en provenance des deux autres régions de Belgique, toujours selon les perspectives du BFP, continueront à alimenter la croissance de la population wallonne à l'horizon 2071 par un apport d'environ +4 000 à +5 000 personnes chaque année.

Sources : Bureau fédéral du Plan (BFP) janvier 2023 ; Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

L'indice conjoncturel de fécondité est le nombre d'enfants auxquels les femmes de 15 ans donneraient vie si elles adoptaient la fécondité de toutes les générations de femmes observée cette année-là.

L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne de vie que les enfants nés durant l'année d'observation auraient s'ils adoptaient la mortalité observée pour chaque génération durant l'année retenue.

Le solde migratoire (interne ou externe) d'une population pour 1 000 habitants se définit comme la différence entre le nombre d'immigrations (interne ou externe) et d'émigrations (interne ou externe) sur une année rapportée à la population moyenne (somme de la population au 1<sup>er</sup> janvier et de la population au 31 décembre divisé par deux) multipliée par mille.

## Pertinence et limites

Les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan sont réalisées annuellement pour le pays et ses régions et jusqu'au niveau de arrondissements suivant une méthodologie et des hypothèses reprises dans la publication du BFP. Ces dernières sont le résultat de travaux d'un groupe d'experts démographes des institutions belges. Cet exercice constitue les perspectives régionales officielles de la Belgique.

Ces perspectives de janvier 2023 couvrent la période s'étalant de 2022 à 2071. Elles émettent des hypothèses sur les comportements démographiques suite à l'impact de l'épidémie de Covid-19 et à l'arrivée des réfugiés ukrainiens.

Pour en savoir plus : Bureau fédéral du Plan : <http://www.plan.be/>

BBFP - Statbel (2023), Conséquences de la guerre en Ukraine ; croissance démographique exceptionnelle en 2022 et incertitudes à moyen terme, janvier 2023, 4 p.

Personne de contact : **Marc Debuissou** (m.debuissou@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2024**